

# CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

## Le règlement du concours

### **A- Description**

La Délégation de l'Union européenne en République de Guinée, de concert avec les Etats membres de l'UE en Guinée, lance un concours photographique ouvert à tous les photographes guinéens, sur le thème: "*Conakry, d'hier à aujourd'hui*"

Le double objectif poursuivi par ce projet est de célébrer le centenaire de la ville de Conakry en cette année 2011 et de présenter les photographies des lauréats du concours lors d'une exposition au Centre Culturel Franco-Guinéen en marge de la célébration de la Fête de l'Europe le 9 mai.

Le concours photographique "*Conakry, d'hier à aujourd'hui*" souhaiterait autant que possible favoriser le choix d'un angle original, à la fois générateur de sens et qui illustrerait la ville de Conakry dans son évolution et dans ses changements. Le concours devrait nous permettre de revisiter la ville de Conakry à travers les clichés des photographes qui nous proposeront des monuments et images qui reflètent mieux selon eux, cette ville anciennement dénommée "Perle de l'Afrique de l'Ouest".

Les photographies pourraient aussi bien mettre en valeur les aspects positifs de l'évolution de la ville que ceux qui devraient interpeller les autorités de la ville et constituer des défis qui les interpelleraient. Les photographes ont ainsi une liberté artistique qui leur ouvre des horizons quasi illimités. Le concours pourrait ainsi renvoyer à des situations habituelles ou exceptionnelles via lesquelles le photographe tenterait de montrer ce qui, selon lui et à travers son œuvre symbolise mieux la ville de Conakry d'aujourd'hui, mais aussi celle d'hier.

Le thème de ce concours photo, "*Conakry d'hier à aujourd'hui*", entre en résonance avec la célébration cette année du centenaire de la capitale de la Guinée, Conakry. Il permet de d'interpeller les habitants de la ville, aussi bien les anciens que les contemporains. Il ne serait pas étonnant de constater les avancées enregistrées dans certains domaines, ainsi que peut être son recul par rapport à certains aspects.

Le jury du concours est constitué de photographes professionnels ainsi que d'hommes de culture pouvant apprécier à sa juste valeur une œuvre photographique. Le concours permettra de promouvoir quatre vainqueurs. Les photos des gagnants ainsi qu'une sélection de photographies ayant retenues l'attention du jury seront exposées au CCFG lors de la semaine de l'Europe 2011. Les photos des gagnants pourront à l'avenir être également utilisées pour les produits promotionnels de la Délégation de l'Union européenne en Guinée.

Enfin, les prix décernés aux quatre photographes gagnants devront permettre de soutenir concrètement l'émergence de talents photographiques en Guinée.

### **B- Principes directeurs**

Le concours photo entend utiliser la photographie comme un moyen de montrer la beauté de la ville de Conakry, mais aussi l'importance des défis à relever en terme de salubrité et d'urbanisme notamment à travers le travail des photographes qui y vivent.

Le thème de ce concours entend aussi permettre de contribuer à promouvoir chez les citoyens un certain amour de la ville à travers la recherche d'images et de plans flatteurs.

### ***Les règles***

Le concours est exclusivement ouvert aux photographes professionnels ou amateurs de nationalité guinéenne. Les participants seront disqualifiés si les informations relatives au lieu de leur résidence et à la date où la photographie a été effectuée s'avèrent inexactes.

Vous devez posséder les droits d'auteur de vos photographies.

Les photos prises avec tout type d'appareil photo, aussi longtemps que les images sont présentées sous format numérique et à la résolution demandée (Photos scannées acceptées).

Les participants peuvent soumettre jusqu'à cinq images DE BASSE RESOLUTION, 72 dpi, d'une longueur de 20cm sur le côté le plus long.

Les photos sélectionnées seront imprimées en grand format. En cas de sélection, il est donc impératif que les images présentées, soient fournies rapidement EN HAUTE RESOLUTION, 300 dpi, d'une longueur de 40cm sur le côté le plus long, sous format JPG. Les gagnants seront contactés à l'issue de la sélection afin qu'ils puissent envoyer rapidement les fichiers haute résolution de leurs images.

Les employés de la Délégation de l'Union européenne en Guinée, ainsi que leur famille immédiate, ne sont pas admis à participer à la compétition.

Toutes les contributions présentées doivent être le fruit exclusif du travail personnel du participant. Aucune inscription de personnes tierces n'est autorisée. Les photos dont les droits d'auteur appartiennent à un tiers ne sont pas acceptées.

Les inscriptions doivent être conformes aux instructions mentionnées dans la rubrique

### **Comment soumettre sa contribution ?**

Et doivent être reçues au plus tard le 21 avril 2011 (inclus). Aucune prolongation ne sera accordée.

Les contributions tardives ou perdues, illisibles ou frauduleuses, ainsi que toute tentative susceptible de porter atteinte à la réputation de l'UE disqualifient automatiquement le participant.

Le jury de cette compétition est constitué d'un panel de personnalités indépendantes disposant d'une connaissance appropriée et d'une expérience de la pratique photographique. Les juges seront sélectionnés par la DUE. Les membres du comité ne peuvent pas se prononcer sur les travaux envoyés par leur organisation, leurs employés ou par les membres de leurs familles.

Si la qualité des contributions ne correspond pas au niveau minimal requis, les juges se réservent le droit de ne pas sélectionner un finaliste dans une ou plusieurs des catégories.

Les juges ont la responsabilité de préserver l'intégrité et la réputation de ce concours. Ils se réservent le droit de disqualifier toute contribution et / ou tout participant si, de leur avis, il existe un doute raisonnable quant à l'authenticité et / ou à l'exactitude de la contribution soumise et quant à l'intégrité des finalistes.

La décision des juges est finale.

Les catégories et les prix peuvent être sujets à changement.

Les gagnants seront tenus de signer des déclarations d'admissibilité, confirmant entre autres l'affranchissement des droits d'auteur, et autorisant l'UE de l'Europe d'utiliser leur nom, voix, images et travaux soumis, dans tous les médias à des fins de publicité et de relations publiques.

Les lauréats, sélectionnés par les juges, seront invités à prendre part au cocktail offert par le Chef de Délégation de l'UE à sa résidence le 9 mai 2011. Les lauréats devront se rendre disponibles pour la semaine de l'Europe du 9 au 15 mai 2011.

L'Union européenne et tous les partenaires du concours déclinent toute responsabilité pour la perte de toute personne ou des prix reçus, pour l'utilisation ultérieure de ces prix.

Les participants qui soumettent leurs contributions reconnaissent que l'attribution d'un prix ne donne pas lieu à un emploi ou à un service.

La compétition est couverte par le droit de l'Union européenne.  
Les règles de la compétition sont également disponibles sur le site de la Délégation de l'Union européenne en Guinée: <http://eeas.europa.eu/delegations/guinea>

Les images qui ne sont pas sélectionnées seront supprimées de la base de données et ne seront en aucun cas utilisées par l'UE.

L'équipe du concours photographique de la DUE a le droit de refuser toute contribution qui n'est pas conforme à ces règles.

### ***Comment envoyer une contribution?***

#### **Qui peut participer?**

Tous les photographes professionnels ou amateurs guinéens résidant en Guinée ou ailleurs.

#### **Que recherchent les juges ?**

Les juges sont à la recherche d'un point de vue personnel sur la ville de Conakry dans son expansion, son développement. Un angle créatif pour présenter une image, un monument, une scène qui illustre Conakry; d'hier ou d'aujourd'hui.

#### **Comment puis-je présenter mes photos?**

##### **Étape 1**

Chaque candidat peut présenter un maximum de 5 images en **BASSE RESOLUTION** - 72 dpi -, d'une longueur de 20 cm sur le côté le plus long. Ses fichiers numériques doivent être enregistrés sous format JPG haute qualité, comme suit:

**Nom du fichier:** Nom du Photographe\_ImageTitle (*Amadou\_Abbi\_Neighbor.jpg par exemple*)

Vous devez également nous fournir les informations suivantes (**en français**) dans votre email:

Votre nom

Votre adresse de résidence actuelle: rue, code postal, pays.

Votre e-mail et numéro de téléphone.

Votre âge

Chaque participant doit envoyer les légendes de chaque image soumise indiquant l'endroit où la photo a été prise et quand.

Un court paragraphe décrivant vos photos soumises, et pourquoi vous les trouvez belles en relation avec le thème de la compétition.

Les inscriptions doivent être reçues le ou avant le **21 avril 2011**. Aucune prolongation ne sera acceptée.

Soumettre toutes vos (jusqu'à 5) images et les informations ci-dessus par e-mail à l'adresse suivante: **DELEGATION GUINEE CONCOURS PHOTOS**

##### **Étape 2**

Les images présentées seront sélectionnées par un jury de haut-profil. Les images présentées par les 4 photographes gagnants seront imprimées et exposées lors d'une exposition qui se déroulera au CCFG pendant la semaine de l'Europe, du 9 au 14 mai 2011.

Pour cette raison, les images que vous soumettez doivent être disponibles en haute résolution et grand format (JPG fichiers enregistrés en haute qualité, résolution 300dpi avec une taille de 40cm sur le côté le plus long). Les gagnants seront contactés après que le jury aura sélectionné les meilleures images. Il est demandé aux lauréats d'envoyer rapidement les fichiers haute résolution de leurs images, au plus tard dans les 5 jours, sous peine de disqualification.

**ATTENTION**

Vous devez donc être facilement accessible et nous fournir une adresse email fiable et le numéro de téléphone fiable.

**PRIX**

Les photos des gagnants seront exposées lors d'une exposition qui se déroulera au CCFG pendant la semaine de l'Europe, du 9 au 14 mai 2011. Les 4 gagnants recevront des prix offerts par l'Union européenne et ses Etats Membres en Guinée.